

SYNDICAT MIXTE A LA CARTE POUR L'AMENAGEMENT DE LA VEZERE

ADMINISTRATION GENERALE

DELIBERATION N°2024_12

Intégration des budgets annexes au budget principal

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 juin à 20 h 00, le Comité du Syndicat mixte a la carte pour l'aménagement de la Vézère convoqué le 30 mai 2024 par M. Daniel FREYGEFOND, président, réuni à BRIVE LA GAILLARDE.

Nombre de membres				
En exercice	72	Pour	38	
Présents	38	Dont pouvoirs	1	M. Pierre COULOU MY à M. Daniel FREYGEFOND
Votants	37	Abstention	0	
		Contre	0	

Secrétaire de séance : M. Jean PONCHARAL CABB/BRIVE LAGAILLARDE
Étaient présents, Mmes et Mrs :

N°	EPCI/COMMUNES	Noms	Prénoms	Pouvoirs
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BRIVE :				
1	ALLASSAC	BOULOUX	Christophe	
2	AYEN	DELORD	Lionel	
4	BRIGNAC LA PLAINE	FRICOTIN	Parick	
3	BRIVE LA GAILLARDE	PONCHARAL	Jean	
5	CHARTRIER FERRIERE	BERNET	Christian	
6	CHASTEAX	LAFONT	Raymond	
7	COSNAC	PELISSIER	Guillaume	
8	DONZENAC	CANOU	Daniel	
9	ESTIVAUX	CROUZEVIALLE	André	
10	LA CHAPELLE AUX BROCS	ISCHARD	Serge	
11	LARCHE	MEYJONADE	Jean	
12	LISSAC SUR COUZE	DASCHIER	Didier	
13	MALEMORT	RIGOUX	Alain	
14	OBJAT	DONZEAU	Michel	
15	ROSIERS DE JUILLAC	GUINET	Bruno	
16	SAINT AULAIRE	POUCH	Christophe	
17	SAINT CYR LA ROCHE	PERSEC	Alain	
18	SAINT PANTALEON DE LARCHE	TOURNADOUR	Marie-Paule	
19	SAINT PARDOUX L'ORTIGIER	MARCOU	Christian	
20	SAINT ROBERT	ACHARD	Claude	
21	SAINT SOLVE	FREYGEFOND	Daniel	
22	SAINT FEREOLE	SOULARUE	Daniel	
23	SEGONZAC	MICHEL	Jean-Louis	
24	TURENNE	DANIEL	Rémy	
25	USSAC	CHANOURDIE	Patrick	
26	VARETZ	TERNAT	Sabine	
27	VIGNOLS	BESSON	Steven	
28	VOUTEZAC	REYNAUD	Jean Claude	

N°	EPCI/COMMUNES	Noms	Prénoms	Pouvoirs
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'UZERCHE :				
1	ESPARTIGNAC	TRASSOUDAINE	Alain	
2	EYBURIE	SERRE	Jean-Marie	
4	ORGNAC	LOUBRIAT	Milena	
3	PERPEZAC LE NOIR	PENYS	Nicolas	
5	UZERCHE	BUISSON	Jean-François	
6	VIGEOIS	BESSE	André	

N°	EPCI/COMMUNES	Noms	Prénoms	Pouvoirs
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LUBERSAC-POMPADOUR :				
1	SAINT SORNIN LAVOLPS	LASCAUX GEYL	Éric Alfred	
2	TROCHE	LACHAUD	Guy	

N°	EPCI/COMMUNES	Noms	Prénoms	Pouvoirs
COMMUNES INDIVIDUELLES :				
1	ORGNAC/VEZERE	MALEYRIE	Dominique	

Absents excusés :

N°	EPCI/COMMUNES	Noms	Prénoms	Pouvoirs
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BRIVE :				
1	CHABRIGNAC	CHARBONNIAUD	Christophe	
2	CUBLAC	VIGNOT	Patrick	
3	DAMPNIAT	POMPIER	Françoise	
4	ESTIVALS	JARROSSON	Christophe	
5	JUGEALS NAZARETH	LANDRAUD	Richard	
6				
7	JUILLAC	CROISY	Jean-Pierre	
8	LARCHE	BUISSON	Frédéric	
9	LASCAUX	DAUPHIN	Alain	
10	LOUIGNAC	POZZA	Marie-José	
11	MANSAC	LABROUSSE	Didier	
12	NESPOULS	SERRE IGOUZAN	Monique	
13	NOAILLES	BRUCY	Hervé	
14	PERPEZAC LE BLANC	GAY	Bernard	
15	SADROC	RISACHER	Gérard	
16	SAINT BONNET LA RIVIERE	VILLEPREUX	Gilbert	
17	SAINT BONNET L'ENFANTIER	TEIXEIRA	Valérie	
18	SAINT CERNIN DE LARCHE	PERRIER	Valérie	
19	SAINT CYPRIEN	POLONI	Christophe	
20	SAINT VIANCE	FERREIRA DE OLIVEIRA	Paulo	
21	USSAC	CHANOURDIE	Patrick	
22	VARS SUR ROSEIX	TEXIER	Guy	
23	YSSANDON	DUCHOWICZ	Carine	

N°	EPCI/COMMUNES	Noms	Prénoms	Pouvoirs
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'UZERCHE :				
1	CONDAT SUR GANAVEIX	DROUET	Alexis	
2	LAMONGERIE	MAGRIT	Xavier	
3	MASSERET	ROUCHON	Sébastien	
4	MEILHARDS	VAN TILBEURGH	Éric	
5	SAINT YBARD	GERBE	Laurence	
6	SALON LA TOUR	ROBERT	Nathalie	

N°	EPCI/COMMUNES	Noms	Prénoms	Pouvoirs
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LUBERSAC-POMPADOUR :				
1	BEYSSAC	DUPUY	Muriel	
2	CONCEZE	LAPEYRIE	Cécile	
3	SAINT MARTIN SEPERT	BOSSELUT	Sabine	
4	SAINT PARDOUX CORBIER	LARRIEU	Hélène	

N°	EPCI/COMMUNES	Noms	Prénoms	Pouvoirs
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE TULLE-AGGLO				
1	PIERREFITTE	CUEILLE	Annie	
2	CHAMBOULIVE	COULOUMY	Pierre	A Daniel FREYGEFOND

N°	EPCI/COMMUNES	Noms	Prénoms	Pouvoirs
COMMUNES INDIVIDUELLES :				
1	CHAMBOULIVE	MECHAUSSE	Serge	
2	JUGEALS-NAZARETH	DA COSTAT	Henrique	
3	PIERREFITTE	LEFORT	Damien	

SYNDICAT MIXTE A LA CARTE POUR L'AMENAGEMENT DE LA VEZERE

ADMINISTRATION GENERALE

DELIBERATION N°2024_12

Intégration des budgets annexes au budget principal

« Pour une meilleure vision de la situation budgétaire, en concertation avec les Services financiers, le SIAV souhaite transférer la gestion des budgets correspondants aux compétences Opération aménagements, GEMAPI, Sauvegarde du Patrimoine, Sentiers, Natura 2000 et les résultats vers le budget principal au 31 décembre 2024. En conséquence, le Président demande l'autorisation :

De clôturer les budgets annexes du SIAV et de procéder à leur dissolution » au 31 décembre 2024.

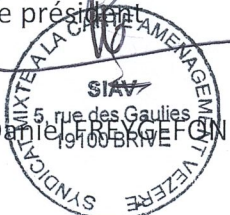
De signer tous documents nécessaires à cette procédure.

Le Président soumet au vote cette demande.

Les membres du comité syndical délibèrent favorablement et approuvent cette décision à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le président


Daniel FREYGEFOND